

N/REF : 17/04/2024 10H54 C:008107 I:12024

REMON YOANN

V/Appel du Mercredi 17/04/2024 a 10H54

**2 LES BOSSIERES
53970 NUILLE SUR VICOIN**

IMMEUBLE : 2 BOSSIERES
2 LES BOSSIERES
53970 NUILLE SUR VICOIN

Rennes, le 17 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 BOISSIERES - MR REMON 06.59.33.16.42

MOTIF : VIDANGE FOSSE ENTRE 3M3 ET 4M3

Donneur d'ordre : M. Y REMON

INTERVENTION DU 29/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE FOSSE 2M3
CONTROLE : BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 02/05/24 a 10H50 M. Y REMON

REGLEMENT PAR CHEQUE N°49182 - 161,25€ - CRÉDIT MUTUEL

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ffait Pomp./Curage Fosse 2m3	1	195,46	195,46
1,00	Remise a titre commercial % / Heures/PC	1	-48,86	-48,86
TOTAL H.T.				146,60
T.V.A. a 10,00%				14,66
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>161,26</u>

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

